



CTL du 16 janvier 2014
Déclaration liminaire :

33 nouvelles suppressions d'emplois en 2015 à la DRFiP

Pour FO-DGFIP Rhône, c'est non !

Dans le Rhône comme ailleurs, la situation des effectifs est devenue intenable.

Conditions de travail, exercice des missions, mutations etc... Les conséquences sont aussi lourdes que nombreuses.

Les suppressions d'emplois se poursuivent dans le cadre dogmatique du « Pacte de responsabilité ». FO en demande clairement le retrait.

On ne peut réclamer à la DRFiP du Rhône, l'arrêt de ces suppressions sans demander l'abandon du « pacte » qui en est à l'origine.

Après avoir été largement confortés dans ces orientations par les scrutins de décembre dernier les élus FO assumeront pleinement leur responsabilité et le mandat qui leur a été confié en portant la voix des collègues.

Aussi, nous ne saurions cautionner les suppressions d'emplois et la liquidation des structures en pratiquant la politique de la chaise vide.

Nous en exigeons l'arrêt immédiat et une véritable évaluation des besoins correspondant à nos missions. Ce que Force Ouvrière exige de façon constante depuis l'annonce de la RGPP (Eté 2007).

Lyon, le 16 janvier 2015